



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

ISSN 0713-8024 - Oct. 2024 - Volume 45 - N° 02

L'ÉCHO MUNICIPAL

AUTOMNE 2024

Bonjour chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente cet Écho Municipal, dans lequel nous vous exposerons les principaux faits saillants relatifs aux résultats réels de 2023 de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2023, les revenus de fonctionnement de la municipalité (section administration municipale) se sont élevés à 7 103 049 \$, tandis que les charges et l'amortissement s'élèvent à 7 108 735 \$. Après divers ajustements de conciliation à des fins fiscales, nous constatons un déficit de

fonctionnement de (5 704 \$). Vous trouverez les détails dans les pages suivantes.

L'année 2023 a été très chargée, notamment avec le projet d'assainissement des eaux usées ainsi que plusieurs autres projets et investissements en cours.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil municipal pour leur engagement et leur soutien dans la gouvernance des divers projets et défis auxquels nous faisons face. Il est également essentiel de

souligner la passion, le dévouement et l'appui de tous nos employés municipaux, qui travaillent sans relâche pour offrir un service de qualité et répondre aux attentes de nos citoyens.

D'autres défis nous attendent dans l'avenir. Il est donc crucial de rester vigilants et de ne rien prendre pour acquis.

En terminant, je vous encourage à profiter de bons moments avec vos proches et à faire preuve de prudence dans toutes vos activités.

Richard Perron, maire.

📍 3, rue du Couvent
L'Anse-Saint-Jean, Québec

📞 Téléphone : 418.272.2633

📠 Télécopieur : 418.544.3078

🏠 www.lanse-saint-jean.ca

✉ info@lanse-saint-jean.ca

📘 Municipalité de L'Anse Saint Jean

📺 Municipalité de L'Anse Saint Jean

BILAN ANNUEL

ÉTATS FINANCIERS 2023	BUDGET	RÉALISÉ
Revenus	3 445 091 \$	3 635 970 \$
Taxes foncières	2 450 000 \$	2 582 924 \$
Taux de compensation pour les services	745 686 \$	798 091 \$
Tenant lieu de taxes	67 000 \$	72 550 \$
Terres publiques et redevances	182 405 \$	182 405 \$
Services rendus	304 075 \$	327 746 \$
Loisirs et culture	138 275 \$	72 379 \$
Enlèvement de la neige	10 300 \$	13 510 \$
Divers	7 500 \$	54 216 \$
Revenus quai (essence et amarrage de bateaux)	148 000 \$	187 641 \$
Autres rendus	2 024 846 \$	2 985 060 \$
Mont-Édouard et Camping de L'Anse	2 012 405 \$	2 046 236 \$
Mutations immobilières	70 000 \$	134 039 \$
Permis de construction et autres	10 000 \$	14 574 \$
Droit sur les carrières et sablières	- \$	50 000 \$
Intérêts	37 346 \$	60 211 \$
Revenus divers	80 000 \$	680 000 \$
Transferts et subventions	129 260 \$	154 255 \$
Voirie locale et transport	76 142 \$	75 963 \$
Subventions diverses	53 118 \$	78 292 \$
TOTAL DES REVENUS	5 903 272 \$	7 103 031 \$
Administration générale	756 050 \$	858 372 \$
Sécurité publique	450 960 \$	482 101 \$
Transport	682 566 \$	990 628 \$
Hygiène du milieu	612 033 \$	674 733 \$
Développement économique et urbanisme	464 381 \$	489 666 \$
Loisirs et culture (Mont-Édouard et Camping de L'Anse)	2 463 940 \$	3 071 098 \$
Coûts liés au financement et autres	488 192 \$	395 022 \$
Activités d'investissements	- \$	161 765 \$
Affectations	(14 850 \$)	(14 650 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	5 903 272 \$	7 108 735 \$
		5 704 \$

PRINCIPAUX POINTS D'INFORMATIONS EN LIEN AVEC LES RÉSULTATS RÉELS DE 2023 DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

MUTATION IMMOBILIÈRES

70 000 \$ ◀ ▶ 134 039 \$

Augmentation significative des ventes de propriétés.

DIVERS

7 500 \$ ◀ ▶ 54 216 \$

Une subvention de PAVL du député provincial et des revenus de la méthode simplifiée plus élevés que prévu.

TRANSPORT-RÉSEAU ROUTIER-VOIRIE

682 566 \$ ◀ ▶ 990 628 \$

L'écart important s'explique par plusieurs bris d'aqueduc et d'égout survenus au début de l'hiver 2023, ainsi que des frais professionnels non prévus et l'embauche de la directrice des travaux publics.

DROIT SUR LES CARRIÈRES SABLIERES

- \$ ◀ ▶ 50 000 \$

Un montant a été prélevé de notre fonds réservé pour être affecté à l'entretien de nos chemins municipaux.

COÛTS LIÉS AU FINANCEMENT ET AUTRES

473 342 \$ ◀ ▶ 569 989 \$

La différence de 96 647 \$ dans les frais de financements est liée aux marges temporaires pour le projet assainissement des eaux usées.

REVENUS D'INTÉRÊT

37 346 \$ ◀ ▶ 60 211 \$

Revenus d'intérêts plus élevés liés au projet d'assainissement des eaux usées.

LOISIRS ET CULTURES

156 975 \$ ◀ ▶ 91 756 \$

Les revenus des loisirs et de la culture sont inférieurs aux prévisions budgétaires en raison de transferts de subventions du FDT et de certains transferts liés aux activités de Promotion et Développement Anse-Saint-Jean.

REVENUS DIVERS

80 000 \$ ◀ ▶ 680 000 \$

La vente du terrain au Croissant.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

756 050 \$ ◀ ▶ 858 372 \$

Plusieurs frais professionnels imprévus, tels que ceux liés à une firme de recrutement et à une firme d'architectes, expliquent une grande partie de l'écart.

LE PONT DU FAUBOURG, SYMBOLE DE RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION

Les municipalités cherchent à rendre de plus en plus durable et résiliente l'infrastructure, le bâti et le mobilier urbain pour le bénéfice de leurs citoyens et pour des raisons d'enjeux économiques, environnementaux et de sécurité publique.

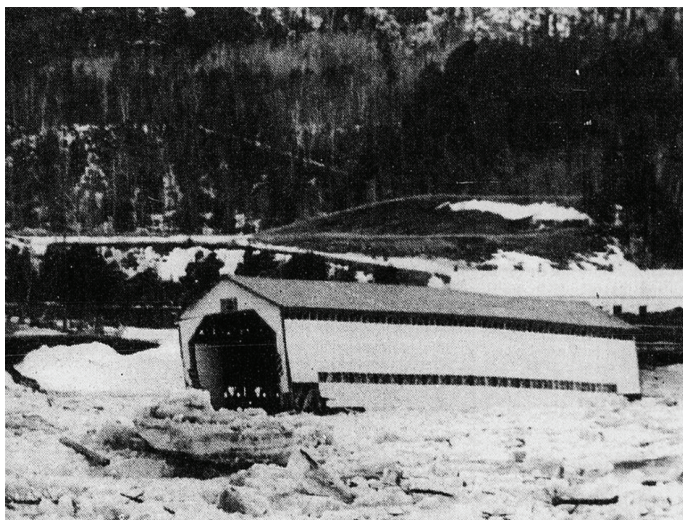
Devant l'ampleur des impacts des changements climatiques qui s'opèrent, il devient impératif d'assurer la pérennité des actifs municipaux. Plus on reporte dans le temps les travaux de mise à niveau des actifs municipaux, plus les défis de reconstruction seront élevés et les coûts onéreux.

JOYAU PATRIMONIAL

Bientôt centenaire, le pont du Faubourg est bien imprégné dans le paysage anjénais. Il est un bel exemple d'infrastructure résiliente qui s'est adaptée au fil du temps face aux aléas climatiques. Il assure un lien routier important entre les deux rives de la rivière Saint-Jean à L'Anse-Saint-Jean. En plus de lier la population des deux rives et de servir de voie alternative à la rue St-Jean-Baptiste, il est un monument classé qui attire les touristes et fait la fierté des citoyens pour sa valeur historique, culturelle et architecturale. De style « Town québécois » il fait partie du patrimoine culturel du Québec et de l'inventaire du patrimoine bâti et paysager de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Depuis 2009, une exposition permanente s'est invitée dans son antre transformé en galerie d'art.

TRAIT-D'UNION ENTRE DEUX RIVES

Le pont couvert que l'on connaît aujourd'hui a été érigé l'année suivant les précipitations abondantes de mai 1928 qui ont causé d'importants dommages sur l'ensemble du réseau routier local.



ARTICLE PARU DANS
LE TRAIT-D'UNION - JUIN 2024

Cet événement d'ampleur a forcé les instances municipales à verser des sommes importantes pour remettre à niveau le réseau routier. Ce sinistre a fait naître l'idée de voir se réaliser un lien routier qui unirait les villageois des deux côtés de la rivière. En 1929, la Municipalité s'est engagée à défrayer les coûts de construction d'un nouveau pont. Une décision qui n'a pas fait l'unanimité dans la population en raison de la dette engagée qui pesait lourdement sur les finances du village.

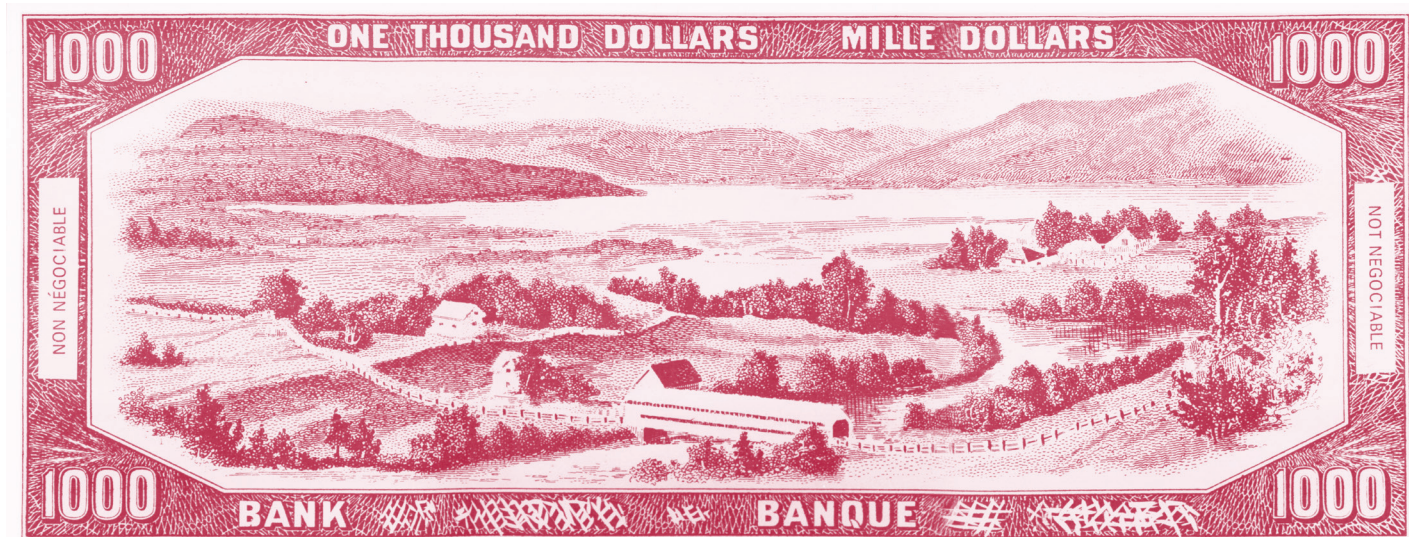
À cette époque, et ce jusqu'au milieu du 20^e siècle, ce type d'ouvrage était très populaire. Cette popularité était attribuable à sa durée de vie estimée à 80 ans à l'époque par rapport à 10 ans pour un pont de bois classique et non couvert. Un dénommé Laurant Bouchard, charpentier-menuisier âgé d'à peine de 18 ans et originaire des Éboulements dans Charlevoix, est devenu le maître d'œuvre des travaux de construction sous l'égide d'Auguste Beaudet. On lui doit d'être parmi les plus actifs entrepreneurs à l'époque entre autres pour l'érection du pont, de l'église, d'un des premiers hôtels du village et la construction de plusieurs goélettes à L'Anse-Saint-Jean.

LE PONT EMPORTÉ PAR LES GLACES EN 1986

Au fil des ans, les débordements d'eau de la rivière et les embâcles de glace se sont succédés cumulant les dommages à la structure du pont et les travaux de restauration. Les plus récentes datent de 1979, 1986, 1994, 2012 et 2021. Au début des années 80, le Ministère des Transports, devenu propriétaire de l'infrastructure, a procédé à l'installation d'un pilier central pour le renforcement de l'ouvrage. Cependant, ces travaux de consolidation n'ont pas suffi à atténuer l'impact des sautes d'humeur de la rivière puisque la rupture brusque du couvert de glace du 2 avril 1986 a provoqué l'accumulation d'une énorme masse de glace qui a déboulonné d'un trait les assises du pont du Faubourg. Le pauvre pont s'est retrouvé à 1,5 km plus loin dans le delta de la rivière juste aux limites la rivière Saguenay. Cet événement a failli mettre un terme à l'existence du pont. C'est l'attachement de la communauté envers ce joyau patrimonial et le service rendu par ce lien routier qui a penché pour sa sauvegarde.

LES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE

Depuis sa construction, la récurrence des événements inondations et les embâcles se sont succédés et causé bien des maux de tête aux intervenants de la municipalité et de la sécurité civile. Des alertes d'évacuation des propriétaires résidents du secteur du Faubourg ont été maintes fois lancées devant les menaces d'inondation dommageables pour les résidences riveraines. Diverses approches ont été préconisées pour tenter de trouver des solutions aux problèmes des embâcles ou, tout le moins, tenter d'en diminuer leurs impacts.



En 1986, la structure a été relevée d'un mètre pour libérer plus d'espace sous le tablier pour une meilleure fluidité du passage des glaces. L'opération de déglacage printanière des eaux de la rivière Saguenay, entretenue par le brise-glace de la Garde côtière canadienne, joue un rôle capital lors des débâcles de la rivière. Cette opération périodique permet de fragmenter le couvert de glace immédiatement en aval de l'estuaire à la sortie de la rivière St-Jean et permette une migration des glaces vers l'Est poussée par le courant marin et la marée favorable.

D'autres options ont déjà été envisagées dont celle de 1994 qui explorait la possibilité d'utiliser une rétrocaveuse amphibie dans la rivière pour morceler la glace emprisonnée. Mais cette approche commandait des délais de livraisons trop longs et des coûts d'opération trop élevés. Lors de la récente embâcle de 2021, la municipalité a utilisé une pelle mécanique dans l'estuaire de la rivière pour le cassage du couvert de glace pour créer deux lignes d'incision parallèles. Réalisée à marée basse, cet exercice de morcellement a connu un succès sous des conditions de marées et de vents favorables. Néanmoins, cette solution comporte des risques environnementaux et de sécurité rattachée aux opérations. Ce type d'intervention peut être utilisé mais en tout dernier ressort

UNE SOLUTION D'ADAPTATION À PORTÉE DE MAIN

Nous sommes en 2024 et la problématique des embâcles et des inondations est toujours d'actualité et demeure une préoccupation majeure pour les propriétaires de la rue du Faubourg. Outre le pont patrimonial et les propriétaires résidents, la menace s'étend aussi au sentier linéaire cyclable longeant la rivière et à l'infrastructures municipale. Si le réseau d'eau potable de la rue du Faubourg était sinistré, c'est tout le secteur nord du village qui se verrait privé d'eau. Rien pour rassurer la population, les scénarios climatiques anticipés par les scientifiques pour les 30 prochaines prévoient des crues d'eau de plus en plus extrêmes et dommageables. Oui, une mise au niveau de l'infrastructure aidera à atténuer leurs impacts. Mais est-ce suffisant? La solution envisagée, du moins une partie, se trouve peut-être dans le texte qui suit.

Suite à une étude réalisée en 2021 par le Laboratoire de recherche en géographie appliquée de l'UQAC sur les impacts des changements climatiques sur les actifs municipaux, une option d'atténuation a été avancée dans les conclusions des travaux de recherche. Pour diminuer l'impact des embâcles, une réouverture de l'ancien méandre de la rivière, fermé lors de la campagne d'enrochement après le déluge de 1996, ouvrirait la voie à la pénétration des glaces et de l'eau de fonte durant les crues printanières. Cette reconnexion permettrait de libérer ou d'alléger le volume et le débit d'eau et de glace en circulation dans le tronçon principal de la rivière qui menace le pont plus en aval et l'environnement de la rue du Faubourg. Une seconde étude en cours de réalisation, sous l'égide de l'équipe de chercheurs universitaires, tente d'en apprendre plus sur les conditions hydrologiques, la dynamique fluviale et glacielle pour mieux comprendre les impacts des glaces, de la rivière et du niveau des eaux sur la sécurité civile. À partir de ces nouvelles informations, un modèle du comportement de la rivière, avec et sans reconnexion de méandre, sera élaboré en tenant compte de la nouvelle réalité climatique qui pèse sur les modèles existants. Élaborée dans un souci d'acceptabilité sociale, cette avenue de solution, en plus d'assurer une meilleure sécurité des lieux et des personnes, pourrait redonner au méandre les conditions naturelles d'antan dont la réhabilitation de l'habitat du saumon de l'atlantique et de l'omble de fontaine comme refuge d'eau fraîche et bassin d'alimentation qu'ils ont tant besoin.

Ce symbolique pont couvert, tout comme celui de la petite maison blanche du déluge de 1996, demeure un exemple saisissant de résilience qu'il faut protéger.

Réjean Fortin pour la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean

À l'endos du billet rose de 1 000 \$ apparaît un village avec une étendue d'eau et de collines. Ce n'est qu'en 1972 qu'on prend conscience que le village de L'Anse-Saint-Jean apparaît à l'arrière du billet de 1 000 \$. Amateur de pêche au saumon dans cette région du Saguenay, James Williams y reconnaît le village et son pont couvert au moment où il effectue une transaction en argent pour Wood Grundy Limited.

PROJETS IMPORTANTS DE VERDISSEMENTS



Au cours des saisons 2023-2024 – deux projets structurants de verdissement ont été réalisés :

**Revégétalisation des berges de la rivière
Saint-Jean – FQSA/EURÊKO ⁽¹⁾**

**Restauration et génie végétal en littoral
riverains du Fjord-du-Saguenay – ZIPSC ⁽²⁾.**

La présente candidature – **Prix Reconnaissance en verdissement proposé auprès Les Fleurons du Québec** est axé sur le projet ⁽²⁾.

Aux prises avec d'importantes problématiques d'érosion de la frange riveraine de la rivière Saguenay, la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean s'est allié l'appui de la ZIP Saguenay-Charlevoix (ZIPSC). Cet organisme a comme mission la protection et la conservation des milieux côtiers et aquatiques du fjord du Saguenay et de l'estuaire charlevoisien. Forte de la réalisation de nombreux projets de restauration côtière, l'équipe de la ZIP a proposé à la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean des solutions respectueuses et compatibles aux écosystèmes riverains offrant une meilleure résilience du milieu face à l'érosion amplifiée par les événements climatiques de plus en plus extrêmes. Pour stabiliser ou

contrer l'érosion, l'utilisation de la phytotechnologie ou du génie végétal s'avère efficace selon le type de sol et les conditions de vents et de marées. Cette technique consiste à un assemblage de végétaux composé de fagots, de boudins et matelas de branches de saule. Cette réalisation a permis la restauration de la bande riveraine sur une distance de 590 mètres d'une plantation composée de 15 espèces végétales en rempart contre les vagues, les marées et les glaces. Cette initiative est une première pour la ZIPSC pour ce type d'intervention dans le secteur de l'Anse-Saint-Jean. Ce projet s'intègre dans les objectifs d'adaptation du plan d'adaptation aux changements climatiques réalisé et adopté par la Municipalité dont la priorité est de contrer les affres de la météo extrême sur l'ensemble de la frange côtière et diminuer leurs impacts sur le mobilier et les infrastructures municipales. L'Anse-Saint-Jean est fière d'être parmi les premières municipalités du Québec dotées d'un plan climat reconnu par les instances provinciales.



Considérant l'importance de l'acceptabilité sociale, les représentants de la ZIPSC et de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean ont informé la population riveraine des interventions à prévoir avant le début des travaux de restauration des berges en octobre 2023. C'est une livraison de 367 végétaux qui ont été plantés sur l'ensemble de la rive. Les sections les plus vulnérables se sont vu mettre en application l'approche du génie végétal. Une longueur de 54 mètres linéaires a été restaurée avec des fascines de saule vivant. Une autre de 94 mètres linéaires a été travaillée avec des boudins pré-végétalisés et enfin 40 mètres carrés restaurés avec des matelas de branches de saule.

RETOMBÉES

La rue Saint-Jean-Baptiste demeure l'axe routier principal du périmètre municipal de L'Anse-Saint-Jean. Une partie de cet axe est située en bordure riveraine de la rivière Saguenay dont occupent plusieurs équipements et infrastructures municipales. Un secteur particulier de cette rue, situé entre la marina et le camping, est aménagé sur une mince bande de terre bordée d'un côté par la montagne habitée et de l'autre côté par le fjord du Saguenay. En plus de la route, des infrastructures municipales comme le réseau sanitaire et d'approvisionnement en eau potable, le réseau électrique entre autres y sont existants. Ce projet vise à assurer une protection accrue des terrains riverains accueillant les infrastructures municipales dans un contexte de changements climatiques. Depuis plusieurs années, l'érosion des berges s'accroît et accuse un recul de la côte ou de la frange riveraine. Les ouvrages conçus et aménagés par la ZIPSC représentent une solution alternative à l'utilisation des techniques d'enrochement traditionnelles comme c'est le cas pour certaines portions de ce tronçon ainsi que la rivière Saint-Jean lors du déluge de 1996. De plus, contrairement aux murets ou aux enrochements, les phytotechnologies ne créent pas de réflexion des vagues qui provoquent l'érosion à la base des ouvrages. L'approche du génie végétal comporte des avantages écosystémiques indéniables surtout dans un environnement adjacent au Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et un habitat reconnu pour ses sites



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-



SAGUENAY - CHARLEVOIX

de reproduction pour l'hirondelle de rivage (*raparia riparia*). Cette espèce est reconnue menacée au Canada et candidate au Québec. Enfin, lors des visites terrain, nous avons pris soin de sensibiliser les riverains qui habitent près des aménagements sur les bienfaits et de l'importance de protéger les végétaux pour contrer l'érosion et conserver l'habitat faunique et floristique qui subissent eux aussi les impacts des perturbations climatiques.

Les bénévoles du Comité Vert de L'Anse-Saint-Jean se sont joints à l'équipe de la ZIPSC lors de la campagne de plantation des végétaux et des amas de végétaux. L'approvisionnement de boudins pré-végétalisés s'est fait via l'entreprise « Les aménagements fauniques et forestiers montréalais (AFFM) », qui ont agi à titre de partenaire technique. La pépinière Sylvestria a pour sa part fourni les végétaux pour les plantations. La Ville de Saguenay a contribué au projet en accordant à la ZIPSC une autorisation d'accès sur ses terrains afin d'y récolter les tiges de saule pour ses ouvrages. La Municipalité de L'Anse-Saint-Jean a agi à titre de partenaire financier particulièrement pour la logistique globale du projet en plus de prêter plusieurs employés en soutien pour la surveillance et à l'entretien des ouvrages.

Finalement, le gouvernement du Québec, via son programme « Affluents Maritimes du Fonds d'action Saint-Laurent », a rendu possible le projet grâce à son soutien financier.



PROJET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

L'Anse-Saint-Jean reçoit plus de 22 millions de dollars pour des travaux majeurs sur les eaux usées et la réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Le 30 septembre 2024 dernier, La ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mme Andrée Laforest, et le député de Dubuc, M. François Tremblay, sont fiers d'annoncer qu'une somme de 22 717 249 \$ a été accordée à L'Anse-Saint-Jean pour des travaux relatifs au traitement des eaux usées, à la gestion des eaux pluviales et à la réfection de la chaussée de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Le projet, inauguré, consistait à réaliser des travaux d'interception et de traitement des eaux usées provenant des réseaux d'égout de différents secteurs de L'Anse-Saint-Jean dans le but de les assainir. Des interventions sur les postes de pompage existants ainsi que des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout ont également été effectués afin de compléter le projet visant la réduction de la quantité et l'amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées dans l'environnement. De plus, par la suite, des travaux de réfection ont été réalisés sur la rue

Saint-Jean-Baptiste, y compris au système d'évacuation des eaux pluviales et à un ponceau.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a accordé une aide financière de 17 495 249 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) qui est issu du Plan québécois des infrastructures.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable contribue également au projet à hauteur de 5 222 000 \$, par le biais d'une entente de collaboration avec la Municipalité. Ces sommes sont destinées à la réfection de la chaussée, à la reconstruction d'un réseau d'égout pluvial et au remplacement d'un ponceau, le tout dans le cadre des travaux d'installation d'une conduite municipale de refoulement sous la rue Saint-Jean-Baptiste.

Une invitation sera prochainement envoyée à la population pour celles et ceux qui souhaitent visiter les étangs.



ACTIVITÉS / AGENDA

Un été mouvementé se termine pour laisser place aux belles couleurs d'automne.
Les activités vont assurément vous plairent.

Saison automne 2024-hiver 2025



**VENDREDI
soirs**

**CINÉ
Club**

**7 DIFFUSIONS
CARTE DE MEMBRE DISPONIBLE**

Le lancement du ciné-club a eu lieu le 27 septembre. Plus tôt cet été, un comité bénévole s'est formé dans l'espoir de redonner aux Anjeannois un endroit rassembleur. Plusieurs démarches ont été effectuées au fil des mois, de nombreuses recherches d'informations ont eu lieu. Les ciné-clubs sont de plus en plus présents au Québec, créant ainsi un groupe de personnes qui se réunissent régulièrement pour regarder des films et discuter. Le cadre dynamique de ces groupes rend chacun unique en fonction de leurs intérêts, offrant un endroit propice à la discussion, à l'échange et aux nouvelles rencontres.

Notre ciné-club propose pour la saison automne 2024-hiver 2025 une projection par mois jusqu'au 2 mai 2025, parfait pour les soirées fraîches qui se pointeront le bout du nez sans tarder. Après mûre réflexion, nous avons opté pour le vendredi soir, offrant ainsi une activité pour nos nombreux visiteurs. Une carte de membre est disponible au coût de 49\$ pour profiter de nos sept diffusions.

Halloween

Octobre se pointera le bout du nez peu de temps après avoir décoré notre beau village de ses magnifiques couleurs. Une nouvelle activité au camping se tiendra cette année pour l'Halloween : un parcours décoré, distribution de bonbons et une activité spéciale vous sera proposée. Des tables seront à la disposition de tous pour la distribution de bonbons. Un décor thématique et un photographe seront sur place pour immortaliser les petits monstres costumés.

Soyez des nôtres le 26 octobre dès 18 heures au camping municipal de L'Anse.

LA TRADITION DU MARCHÉ DE NOËL

se poursuit cette année. L'activité aura lieu le vendredi en soirée et le samedi dans la journée, soit les 22 et 23 novembre. Nous espérons que dame nature sera de notre côté pour une belle journée, puisque nous aurons une activité extérieure offrant un décor enchanteur.





Découvrez en famille comment devenir un capitaine de l'eau en embarquant dans les aventures de Fantastik'eau! Une trousse en ligne qui rassemble une panoplie d'activités ludiques sur la consommation d'eau potable. Fantastik'eau! présente des bricolages et des expériences scientifiques faciles à faire de la maison pour devenir un pro de l'eau et adopter tous ensemble de meilleurs gestes pour une consommation responsable de la ressource!

Cet outil a été développé par le @Centre d'interprétation de l'eau avec le soutien financier du @ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Lien vers les activités Fantastik'eau! : <https://cieau.org/fantastikeau-maison/> 



LÉGENDE



MATIÈRES
ORGANIQUE



RECYCLAGE



DÉCHETS

COLLECTE
SUPPLÉMENTAIRE
SECTEUR ALPIN



AUCUNE
COLLECTE

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

L'ANSE-SAINT-JEAN



SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	30	1	2	3	4	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
30	1	2	3	4	28	29	30	31	1	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3



ÉCOCENTRE MUNICIPAL INFORMATIONS IMPORTANTES



Horaires
Vendredi : 12h00 à 16h00
Samedi : 9h00 à 12h00



La collecte des
résidus dangereux
aura lieu le vendredi
1er novembre de 9h00
à 12h00



Accepté à l'écocentre



Résidus verts



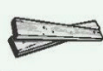
Propane



Piles usées



Peinture



Bois non traité,
non peint, non teint



Huile



Bardeaux
d'asphalte



Fluorescents et
ampoules fluocompactes



Résidus de
construction



Métal



Matériel informatique
et électronique



Pneus SANS jantes



Appareils réfrigérants

Refusé à l'écocentre



Cendres de foyer



Terre contaminée



Ordures ménagères



Médicaments
et seringues



Plantes envahissantes
toxiques



Animaux morts



Batterie d'auto



Munitions et
armes à feu

Accepté à l'écocentre de Saint-Félix-d'Otis



Brique, béton, céramique



Encombrants et
matériaux en bon état

URBANISME / DEMANDE DE PERMIS

TOUS TRAVAUX DONT LES COÛTS SONT SUPÉRIEURS À 2 000\$ EXIGENT UN PERMIS.

TOUS TRAVAUX QUI ONT UN IMPACT SUR LA VALEUR DE VOTRE RÉSIDENCE EXIGENT UN PERMIS

Pour toute demande de permis, vous pouvez venir chercher un formulaire en personne ou vous le procurer sur le site web.

Pour toute question concernant vos projets ou sur les règlements municipaux vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous en vous adressant à la réception, 418 272-2633 poste 3221 ou en écrivant vos questions à info@lanse-saint-jean.ca.

- Vous envisagez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété ? Vous avez un projet de développement commercial sur le territoire de la municipalité ? Avant d'entreprendre de tels travaux, communiquez avec le service d'urbanisme pour connaître la réglementation municipale s'y appliquant.
- Pourquoi un permis peut-il être requis ? Pour s'assurer que les travaux respectent les normes de la Municipalité en matière de zonage, de sécurité des personnes, d'architecture, de qualité de construction et de protection de l'environnement.
- D'ailleurs, il est obligatoire d'obtenir un permis ou certificat d'autorisation pour plusieurs types de travaux et des documents sont requis pour son obtention.

ADMINISTRATION

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
et 13h00 à 16h00
Vendredi 9h00 à 12h00

Voici les **méthodes de paiement** pour acquitter votre compte de taxes :
Chèque, Visa, Débit, Accès D.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 13h00 à 15h30
Mercredi 18h00 à 20h00

HORAIRE CENTRE DE TRI

Tous les vendredis de 12h00 à 16h00
Tous les samedis de 9h00 à 12h00

AVIS PUBLIC

Tous les avis publics de la municipalité sont affichés aux deux endroits suivants :

3, rue du Couvent
Site internet de la municipalité

ABRI TEMPORAIRE

Votre abri temporaire peut être installé à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 15 mai. Vous devez vous procurer un permis au coût de 20\$ au bureau municipal.

RAMONAGE

Avec le temps frais qui s'installe, avec la venue de l'automne, il est temps de faire ramoner votre cheminée,

Ramonage Confort boréal : 418-548-7111

Vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante : municipal.lanse-saint-jean.ca